



GÉNÉRALISTES ET TOXICOMANIE  
21



# ASSOCIATION G&T 21 PÔLE RESSOURCE ADDICTIONS HEMERA

4 Rue du Pont des Tanneries  
1<sup>er</sup> étage 21000 – DIJON  
Tél. : 03 80 45 80 45 – 06 77 37 61 47  
Mail : [gt21@wanadoo.fr](mailto:gt21@wanadoo.fr)

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 AU 31/12/23

# SOMMAIRE

	Page
<b>FICHE D'IDENTITÉ DU POLE ET DU PROMOTEUR</b> .....	3
<b>ÉQUIPE DU POLE ET ORGANIGRAMME</b> .....	5
<b>OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PÔLE</b> .....	7
<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 1</b> .....	9
<b>1. MISSION I- Informer et orienter les professionnels de santé de premier recours en apportant un appui individualisé d'expert</b> .....	10
1.1 Un accueil ouvert à tous par téléphone, mail, site internet .....	10
1.2 Adhésions .....	11
1.2.1 Nombre d'adhésions .....	11
1.2.2 Qualification des adhérents par territoire CPTS et CLS .....	12
1.3 Nombre et nature des sollicitations par catégories de professionnels, par secteurs géographiques (CPTS et CLS), mode de sollicitation .....	13
1.3.1 Nombre et nature des sollicitations par catégories de professionnels.....	13
1.3.2 Nombre et nature des sollicitations selon le territoire CPTS.....	14
1.3.3 Nombre de sollicitations par catégories de professionnels et selon le territoire CPTS et CLS.....	15
1.3.4 Mode de sollicitation.....	16
1.4 Nombre et nature des réponses apportées par catégories de professionnels, par secteurs géographiques (CPTS et CLS) et par mode d'intervention.....	16
1.4.1 Réponses apportées selon les outils du Pôle.....	16
1.4.2 Nombre et nature des réponses apportées par catégories de professionnels.....	17
1.4.3 Nombre et nature des réponses apportées par territoire CPTS et CLS.....	18
1.5 Orientations.....	19
1.5.1 Orientations proposées aux professionnels de santé.....	19
1.5.2 Orientations proposées aux patients, familles et entourage.....	19
1.6 Données qualitatives des sollicitations des professionnels.....	20
1.6.1 Sollicitations du médecin référent.....	20
1.6.2 Sollicitations du pharmacien référent.....	21
1.6.3 Sollicitations du travailleur social référent.....	21
<b>2. MISSION II - Accompagner l'organisation et la coordination des parcours complexes, pour une durée adaptée aux besoins du patient</b> .....	22
2.1 Nombre de sollicitations des Coordonnateurs de Parcours Complexe en 2023 .....	22
2.2 Nombre de Plans Personnalisés de Coordination en Santé impliquant le Pôle .....	22
2.3 Nombre et nature des réponses apportées .....	22
2.4 Réponses apportées aux professionnels du DAC 21 selon le territoire CPTS d'appartenance du patient .....	23
<b>3. MISSION III– Soutenir les pratiques et initiatives professionnelles en matière d'organisation et d'efficacité des parcours, d'accès aux soins et de coordination des acteurs</b> .....	24
3.1 Nombre de diffusions réalisées auprès des adhérents.....	24
3.2 Nombre et nature des diffusions.....	25
3.3 Nature et dates des diffusions.....	25

3.4 Communication externe via notre site internet et LinkedIn.....	26
3.5 Nature et nombre des formations proposées.....	27
3.5.1 Pour la CPTS Centre21.....	27
3.5.2 Pour la CPTS/CLS Seine et Tilles.....	27
3.5.3 Pour la CPTS/CLS Auxois-Morvan.....	28
3.6 Formations réalisées par l'association G&T 21.....	28
3.7 Nombre d'échanges de pratique .....	29
<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2.....</b>	<b>30</b>
<b>1. RENCONTRE ET COMMUNICATIONS AVEC LE DAC 21 .....</b>	<b>31</b>
1.1 Connaissance des missions du Pôle par Antenne .....	32
<b>2. RENCONTRES AVEC LES COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ DE CÔTE-D'OR.....</b>	<b>32</b>
2.1 Rencontres avec la CPTS 21/52.....	32
2.2 Rencontres avec la CPTS Centre 21.....	32
2.3 Rencontres avec la CPTS Auxois Morvan.....	32
2.4 Rencontres avec la CPTS Sud.....	32
2.5 Rencontres avec la CPTS Pays d'or.....	33
<b>3. RENCONTRES ET COMMUNICATIONS AVEC LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ.....</b>	<b>33</b>
3.1 Rencontres CLS Val de Saône Vingeanne.....	33
3.2 Rencontres CLS Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne.....	33
3.3 Rencontres CLS Pays de l'Auxois et du Morvan Côte-d'Orien.....	33
3.4 Rencontres CLS Pays Chatillonnais.....	33
3.5 Rencontres CLS Pays Beaunois.....	33
3.6 Rencontres CLS Dijon Métropole.....	33
<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 3.....</b>	<b>34</b>
<b>1. RENCONTRES AVEC LES CSAPA AAF ET SEDAP.....</b>	<b>35</b>
1.1 Rencontre avec la SEDAP.....	35
1.2 Rencontre avec l'Association Addictions France.....	35
<b>AUTRES ACTIONS DU PÔLE RESSOURCE ADDICTIONS HEMERA.....</b>	<b>36</b>
<b>DOCUMENTS COMPTABLES.....</b>	<b>37</b>
<b>PARTENAIRES 2023.....</b>	<b>37</b>
<b>PERSPECTIVES 2024.....</b>	<b>38</b>
<b>TABLE DES ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>40</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>41</b>

***FICHE D'IDENTITÉ DU RÉSEAU  
ET  
DU PROMOTEUR***

## Nom du Pôle Ressource en Addictologie :

Pôle Ressource Addictions Héméra

## Thématique du Pôle Ressource en Addictologie :

Amélioration de l'accès aux soins et de la qualité des soins pour les personnes souffrant d'addictions

## Identification du promoteur :

Association Généralistes et Toxicomanie Côte-d'Or (G&T 21)

## Nom et Coordonnées de la structure qui recevra les fonds :

Association Généralistes et Toxicomanie Côte-d'Or (G&T 21)

Statut juridique du promoteur : Association Loi 1901

Date de constitution : 1996

Objet de la structure : Association de professionnels de santé pour la prise en charge de patients souffrant d'addictions

Adresse : 4 Rue du Pont des Tanneries, 1<sup>er</sup> étage – 21000 DIJON

Téléphone : 03.80.45.80.45

Mail : gt21@wanadoo.fr

Nom du Responsable juridique : Docteur Frédéric PROUX, Pharmacien, Président

Adresse : Pharmacie PROUX, 1 Rue Charlie Chaplin – 21000 DIJON

Téléphone : 03.80.30.81.57

Mail : pharmacie.proux@offisecure.com

Nom de la Trésorière : Docteur Chloé QUENOLLE-FORGET

## Aire géographique :

Département de la Côte-d'Or.

## Population concernée :

Toute personne souffrant d'une conduite addictive aux psychotropes (alcool, drogues illicites, médicaments psychotropes) ou d'une addiction comportementale, nécessitant une prise en charge concertée.

**Date de création du réseau : 05 mars 2003**

**Année de création du Pôle Ressource en Addictologie : 2023**

**Date de signature du CPOM : 11 avril 2019**

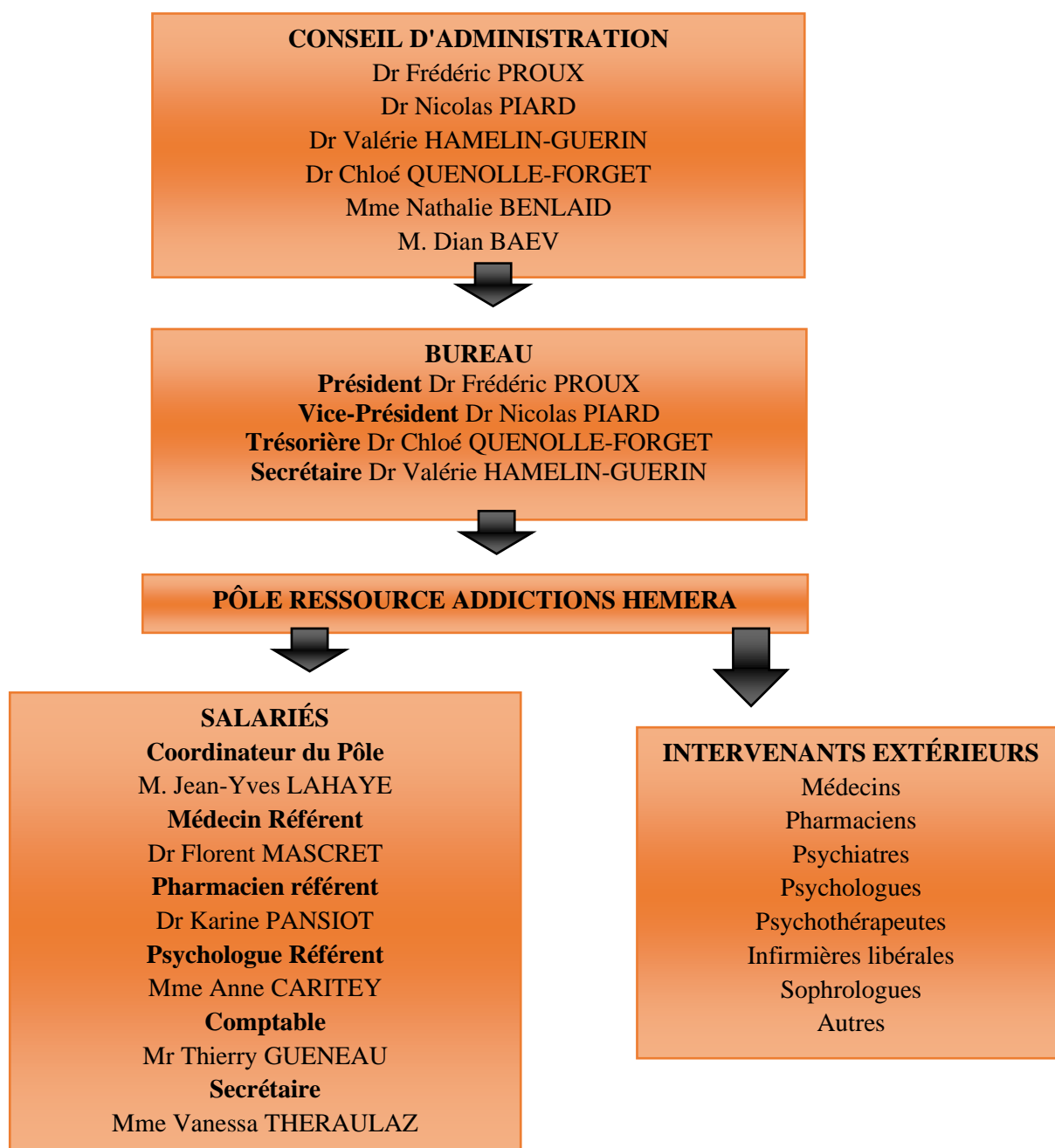
## Recettes :

Sources de financement	2023
ARS-FIR	152 376 Euros

Pour rappel, le budget annuel octroyé est de **162 100 €**. L'ARS a pris en compte une sous consommation de **9 724 €** du budget 2022 pour le budget 2023.

## Equipe du Pôle Ressource en Addictologie et organigramme :

Poste	Salariés	Equivalent Temps Plein
Secrétaire	1	0,50 ETP
Comptable	1	0,10 ETP
Coordinateur	1 coordinateur	0,50 ETP
	Et Chef de service administratif	0,30 ETP
	Et Référent social	0.20 ETP
Pharmacien	1 Pharmacien référent	0,30 ETP
		0,20 ETP à partir du 01/03/23
Médecin addictologue	1 médecin référent	0.10 ETP
		0.20 ETP à partir du 01/10/23
Psychologue	1 psychologue référent	0.10 ETP





**OBJECTIFS  
STRATÉGIQUES  
DU PÔLE**

**Le Pôle Ressource Addictions Héméra a pour objectif principal l'amélioration de l'accès aux soins ainsi que l'amélioration de la qualité des soins pour les personnes souffrant d'addiction.**

### **Objectifs stratégiques de l'ARS :**

#### ***N° 1 - Développer le positionnement des Pôles Ressources en Addictologie vers une fonction d'appui aux professionnels de 1er recours***

**Pour répondre au mieux à cet objectif, le Pôle a pour missions :**

**MISSION I :** d'informer et d'orienter les professionnels de santé de 1<sup>er</sup> recours en apportant un appui individualisé d'expert (assistance, conseil, expertise, consultation pluridisciplinaire).

**MISSION II :** d'accompagner l'organisation et la coordination des parcours complexes, pour une durée adaptée aux besoins du patient en soutenant :

- l'évaluation sanitaire et sociale de la situation et des besoins du patient ainsi que la synthèse des évaluations,
- l'appui à l'organisation de la concertation pluriprofessionnelle.

Pour répondre à cette mission, une convention est signée entre Le DAC 21 et le Pôle Ressource Addictions Héméra. Elle détermine les conditions d'intervention de chacun (Cf Convention annexée).

**MISSION III :** de soutenir les pratiques et initiatives professionnelles en matière d'organisation et d'efficacité des parcours, d'accès aux soins et de coordination des acteurs. Cette mission comprend notamment la formation, l'échange et le retour d'expérience entre les professionnels impliqués, la diffusion d'outils de repérage et d'évaluation de situations complexes, l'aide à l'élaboration et la diffusion de protocoles pluriprofessionnels.

#### ***N° 2 - Favoriser l'articulation entre les Pôles Ressources en Addictologie, les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et les Contrats Locaux de Santé (CLS).***

**Pour répondre au mieux à cet objectif, le Pôle s'attachera à :**

- accompagner la mise en pratique de cette expertise en addictologie au sein du DAC 21,
- accroître la connaissance des missions du Pôle et l'offre de services proposée auprès des membres des CPTS, CLS et du DAC du territoire d'intervention.

#### ***N° 3 - Favoriser la prise en charge ambulatoire des patients stabilisés en CSAPA***

**Cet objectif intègre des missions attribuées aux CSAPA et aux CPTS.**

**Pour permettre la réalisation de cet objectif, une convention commune devra être signée entre les différents intervenants (CSAPA, CPTS et Pôle Ressource) pour définir les modalités d'intervention de chacun.**

**OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 1**

***Développer le positionnement  
des Pôles Ressources en  
Addictologie vers une  
fonction d'appui aux  
professionnels de 1er recours***

# 1. MISSION I - Informer et orienter les professionnels de santé de premier recours en apportant un appui individualisé d'expert :

## 1.1 Un accueil ouvert à tous (professionnels de santé de 1<sup>er</sup> recours, patients, proches et entourage) par téléphone, mail, site internet

Les résultats chiffrés et qualitatifs des sollicitations sont issus d'un outil d'enregistrement google forms utilisé par toute l'équipe.

**2023 : 69 sollicitations reçues (2022 : 48 sollicitations reçues dont 26 Professionnels de Santé)**

- 50 sollicitations de professionnels de santé.
- 19 sollicitations de patients et de familles ou entourage (27.5% des appels).

▸ Soit une augmentation de 24 (+115,38 %) sollicitations de professionnels de santé.

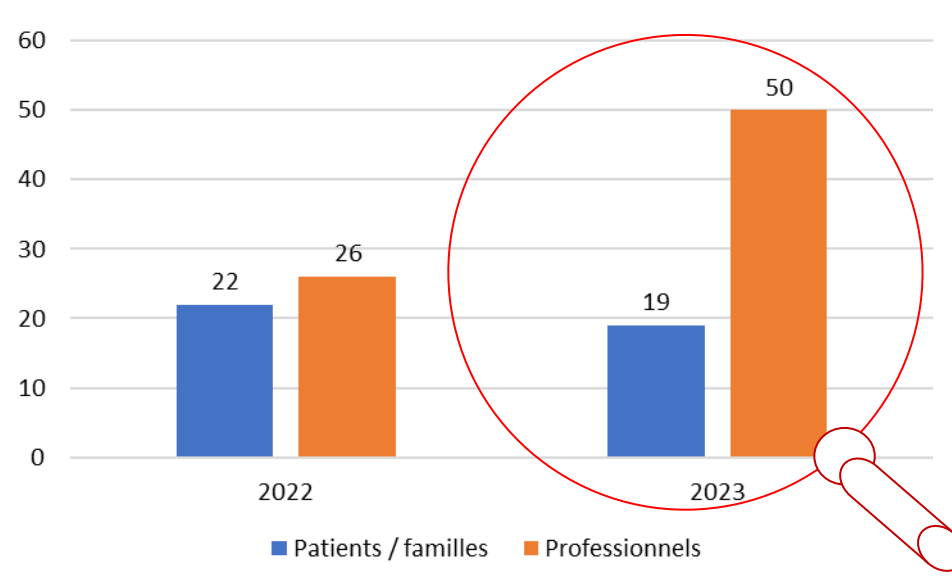


Figure n° 1 : Sollicitations reçues par le Pôle

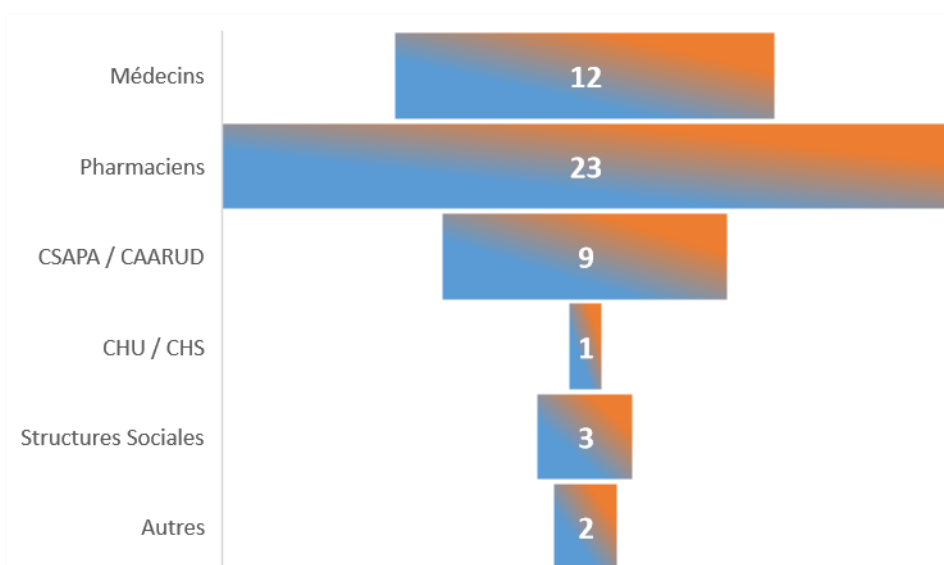


Figure n°2 : Sollicitations par catégories de professionnels

## 1.2 Adhésions

### 1.2.1 Nombre d'adhésions

En 2022, 252 professionnels sont adhérents au Réseau Addictions Côte-d'Or Héméra dont 122 médecins généralistes et 76 pharmaciens (1 psychologue, 2 infirmiers, 3 médecins et 5 pharmaciens ont adhéré en 2022)

En 2023, 266 professionnels sont adhérents au Pôle Ressource Addictions Héméra dont 128 médecins et 79 pharmaciens.

Soit une augmentation totale de **14** adhérents (+5,55 %) dont **6** (+4,91 %) médecins généralistes, **3** (+3,95 %) pharmaciens, **3** infirmiers, et **2** psychologues.

La majorité des professionnels adhère via notre site internet.

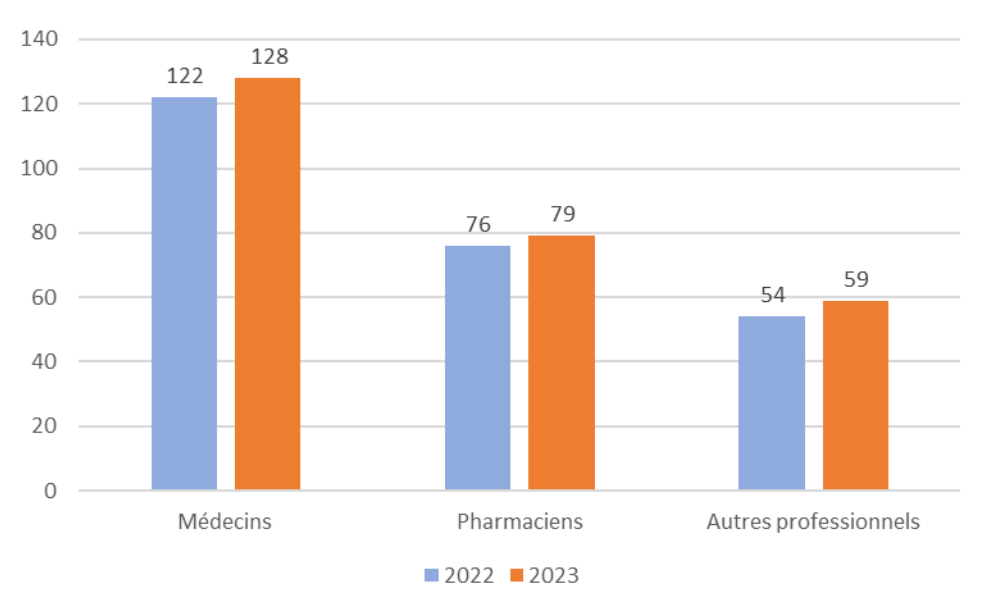


Figure n°3 : Nombre d'adhérents (médecins, pharmaciens, autres professionnels)

## 1.2.2 Qualification des adhérents par territoire CPTS et CLS

**Tableau 1 : Nombre et qualifications des adhérents selon le territoire CPTS**

	Centre 21	Sud Côte d'Or	Auxois Morvan	21/52	Pays d'Or	Chatillonnais	Hors 21	
Médecins généralistes	77	17	9	8	8	4	5	128
Médecins du travail	6	1		1				8
Directeurs structures	2							2
Psychiatres	4							4
Diététiciens								0
Educateurs	3	1						4
Pharmaciens	42	12	3	7	8	4	3	79
Préparateurs	4				2			6
Kinésithérapeutes							1	1
Infirmiers	12	3				1	1	17
Psychothérapeutes	4							4
Psychologues	9	2				1	1	13
	<b>163</b>	<b>36</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>266</b>

**Tableau 2 : Nombre et qualification des adhérents selon le territoire CLS**

	Dijon Métropole	Pays Beaunois	Pays Auxois Morvan	Pays Seine & Tilles	Pays Val De Saône Vingeanne	Chatillon.	Hors 21	
Médecins généralistes	76	19	10	6	8	5	4	128
Médecins du travail	6	1		1				8
Directeurs structures	2							2
Psychiatres	4							4
Diététiciens								0
Educateurs	3	1						4
Pharmaciens	43	12	4	6	7	4	3	79
Préparateurs	3		1		2			6
Kinésithérapeutes							1	1
Infirmiers	12	3				1	1	17
Psychothérapeutes	4							4
Psychologues	8	2	1			1	1	13
	<b>161</b>	<b>38</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>266</b>

### 1.3 Nombre et nature des sollicitations par catégories de professionnels, par secteurs géographiques CPTS et CLS, mode de sollicitation

#### 1.3.1. Nombre et nature des sollicitations par catégories de professionnels

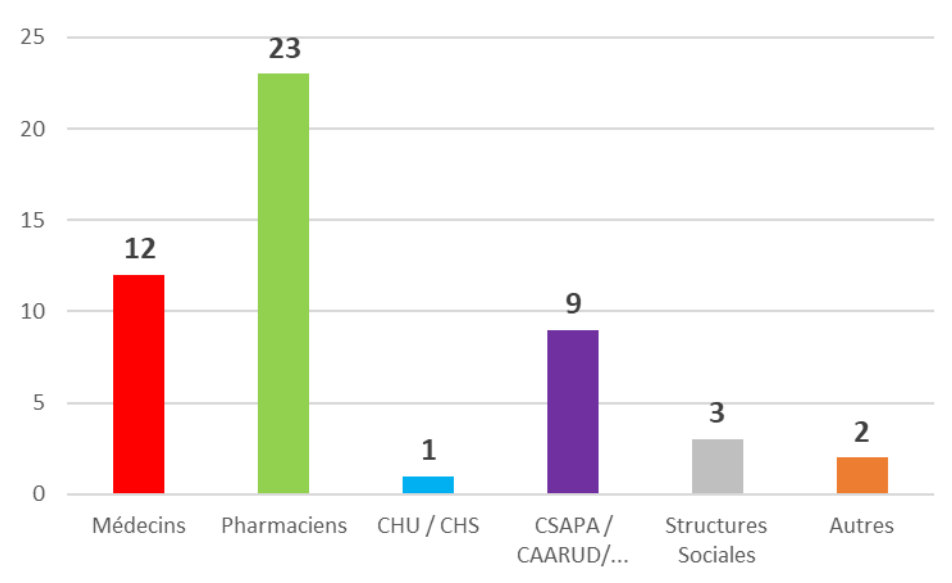


Figure n° 4 : Nombre de sollicitations par catégories de professionnels

**Tableau 3 : Nombre et nature des sollicitations par catégories de professionnels**

	Cas Complexe - CP	Conseils	Demande de prise en charge	Passage en relais ou ville	Parcours de soins	Autres	
Médecins Généralistes	1	7	3		1		12
MG MSP		1	1				2
Médecins Psychiatres		1					1
Pharmaciens	1	13			10	1	25
CHU/CHS		1					1
CSAPA/CAARUD/...	1	5	1		1	1	9
Structures Sociales		2	2			1	5
Psychologues							0
Autres		2	1			1	4
<b>Sous Total</b>	<b>3</b>	<b>32</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>59</b>
Patients	1	4	9		3	1	18
Familles / Entourage		5	3		1		9
Sous Total	1	9	12	0	4	1	27
<b>Total général</b>	<b>4</b>	<b>41</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>86</b>

Le Pôle est contacté principalement par les pharmaciens (33,3% des sollicitations), les médecins (17,4 % des sollicitations) et les centres de soins (CSAPA, 11,6 % des sollicitations), pour des demandes majoritairement de conseil, de prise en charge et concernant le parcours de soins. Les sollicitations hors départements proviennent de la Nièvre, de l'Yonne, du Jura, de la Saône-et-Loire et de la Vendée. Les sollicitations classées « autres » proviennent d'une journaliste à la recherche d'informations sur le protoxyde d'azote et d'un capitaine de gendarmerie au sujet de formations.

### 1.3.2. Nombre et nature des sollicitations selon le territoire CPTS

**Tableau 4 : Nombre et nature des sollicitations des professionnels selon le territoire CPTS**

	Cas Complexe - CP	Conseils	Demande de prises en charge	Passage en relais ou ville	Parcours de soins	Autres	
Centre 21	3	26	6		10	2	47
Sud Côte-d'Or		2	1		1		4
Auxois Morvan		1	1		1	1	4
21/51		1					1
Pays d'Or							0
Hors Dépt.		2				1	3
	3	32	8	0	12	4	59

**Tableau 5 : Nombre et nature des sollicitations des patients et familles/entourage selon le territoire CPTS**

	Cas Complexe - CP	Conseils	Demande de prises en charge	Passage en relais ou ville	Parcours de soins	Autres	
Centre 21	1	6	10		3	1	21
Sud Côte-d'Or							0
Auxois Morvan							0
21/51		1	1				2
Pays d'Or			1				1
Hors Dépt.		2			1		3
	1	9	12	0	4	1	27

### 1.3.3. Nombre de sollicitations par catégories de professionnels et selon le territoire CPTS et CLS

**Tableau 6 : Nombre de sollicitations par catégories de professionnels selon le territoire CPTS**

	Centre 21	Sud	Auxois Morvan	21 / 52	Pays D'Or	H. Dépt	
Médecins Généralistes	8	1	1				10
MG MSP			1				1
Médecins Psychiatres	1						1
Pharmaciens	17	1		1	1	3	23
CHU/CHS						1	1
CSAPA/CAARUD/...	9						9
Structures Sociales	2		1				3
Psychologues							0
Autres	2						2
<b>Sous Total</b>	<b>39</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>50</b>
Patients	10			1	1	2	14
Familles / Entourage	4			1			5
Sous Total	14	0	0	2	1	2	19
<b>Total général</b>	<b>53</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>69</b>

**Tableau 7 : Nombre de sollicitations par catégories de professionnels selon le territoire CLS**

	Centre	Pays beaunois	Pays Auxois - Morvan	Pays Seine et Tilles	Pays VDSV	H. Dépt	
Médecins Généralistes	8	1	1				10
MG MSP			1				1
Médecins Psychiatres	1						1
Pharmaciens	18	1		1		3	23
CHU/CHS						1	1
CSAPA/CAARUD/...	9						9
Structures Sociales	2		1				3
Psychologues							0
Autres	2						2
<b>Sous Total</b>	<b>40</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>50</b>
Patients	10			1	1	2	14
Familles / Entourage	4			1			5
Sous Total	14	0	0	2	1	2	19
<b>Total général</b>	<b>54</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>69</b>

### 1.3.4 Mode de sollicitation

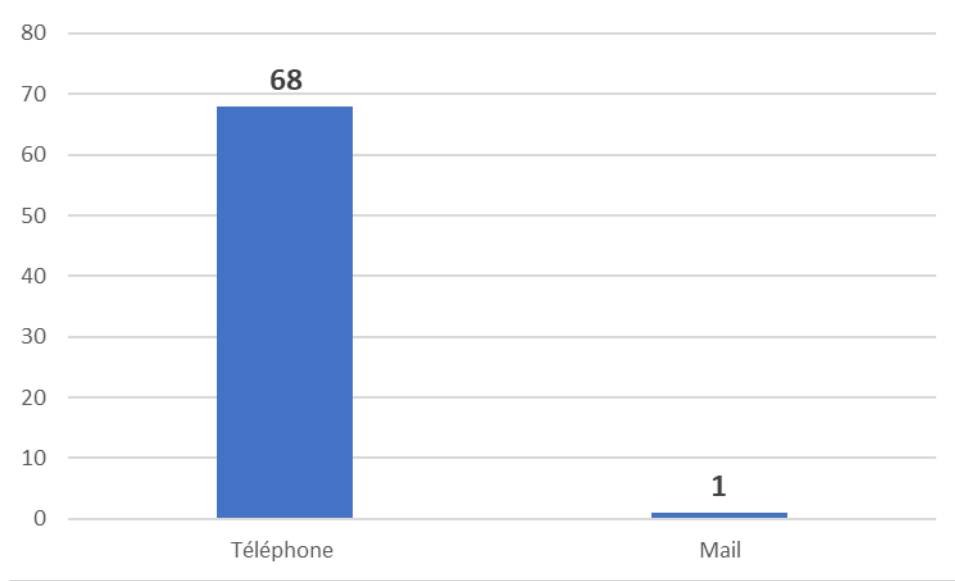


Figure n° 5 : Mode de sollicitation

Le téléphone est le mode de sollicitation le plus utilisé : 68 appels et 1 mail.

## 1.4 Nombre et nature des réponses apportées par catégories de professionnels, par secteurs géographiques (CPTS et CLS) et par mode d'intervention

### 1.4.1 Réponses apportées selon les outils du Pôle

Pour un soutien individualisé, 3 outils sont mis en place par le Pôle Ressource Addictions Héméra :

‣ **Consultations téléphoniques ou téléconsultations d'assistance :**

Professionnel en présence du patient, dans l'urgence ou sur rendez-vous.

‣ **Entretiens téléphoniques de conseil ou téléexpertises :**

Entre professionnels de santé, pour échanger sur une prise en soin.

‣ **Consultations (CP) ou téléconsultations pluridisciplinaires (téléCP) via la plateforme TELMI :**

Évaluer la situation, diagnostiquer et proposer un projet de soin. Consultation au cabinet du médecin, à l'officine ou en distanciel regroupant le patient, son médecin traitant et des référents du Pôle (médecin, psychologue, travailleur social, pharmacien selon les besoins).

La consultation est gratuite pour le patient.

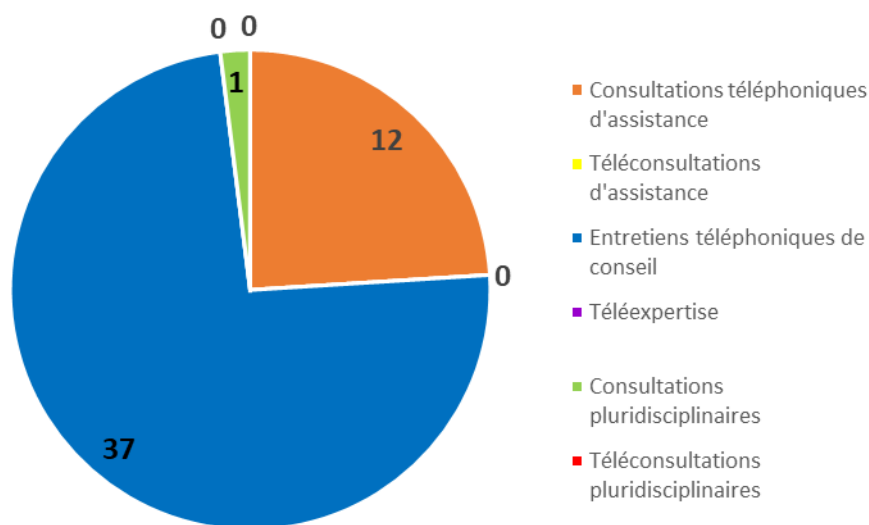


Figure n° 6 : Nombre de réponses apportées selon les outils du Pôle

#### 1.4.2 Nombre et nature des réponses apportées par catégories de professionnels

**Tableau 8 : Nombre et nature des réponses apportées par catégories de professionnels**

	Consultation téléphonique d'assistance	Téléconsult. d'assistance	Entretien téléph. De conseil	Télé expertise	CP	TéléCP	Autres	
Médecins Généralistes	3		6		1			10
MG MSP			1					1
Médecins Psychiatres			1					1
Pharmaciens	8		15					23
CHU/CHS			1					1
CSAPA/CAARUD/...	1		8					9
Structures Sociales			3					3
Psychologues								0
Autres			2					2
<b>Sous Total</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>
Patients Familles / Entourage			14					14
			5					5
	0	0	19	0	0	0	0	19
<b>Total général</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>56</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>69</b>

Les entretiens téléphoniques de conseil représentent 74% des réponses apportées aux professionnels, suivis par les consultations téléphoniques d'assistance (24%). Les réponses aux patients, familles et entourage correspondent à des entretiens téléphoniques de conseil.

### 1.4.3 Nombre et nature des réponses apportées par territoire CPTS et CLS

**Tableau 9 : Nombre et nature des réponses apportées par territoire CPTS**

	Consultation téléphonique d'assistance	Téléconsult. d'assistance	Entretien téléph. De conseil	Télé expertise	CP	TéléCP	Autres	
Centre 21	11		29		1			41
Sud Côte-d'Or			1					1
Auxois Morvan			2					2
21/51	1		1					2
Pays d'Or			1					1
H. Dépt.			3					3
	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>

**Tableau 10 : Nombre et nature des réponses apportées par territoire CLS**

	Consultation téléphonique d'Assistance	Téléconsult. d'assistance	Entretien téléph. De conseil	Télé expertise	CP	Télé CP	Autres	
Centre	11		29		1			41
Pays Beaunois			1					1
Pays Auxois Morvan			2					2
Pays Seine et Tille	1		1					2
Pays VDSV			1					1
H. Dépt.			3					3
	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>

## 1.5 Orientations

### 1.5.1 Orientations proposées aux professionnels de santé

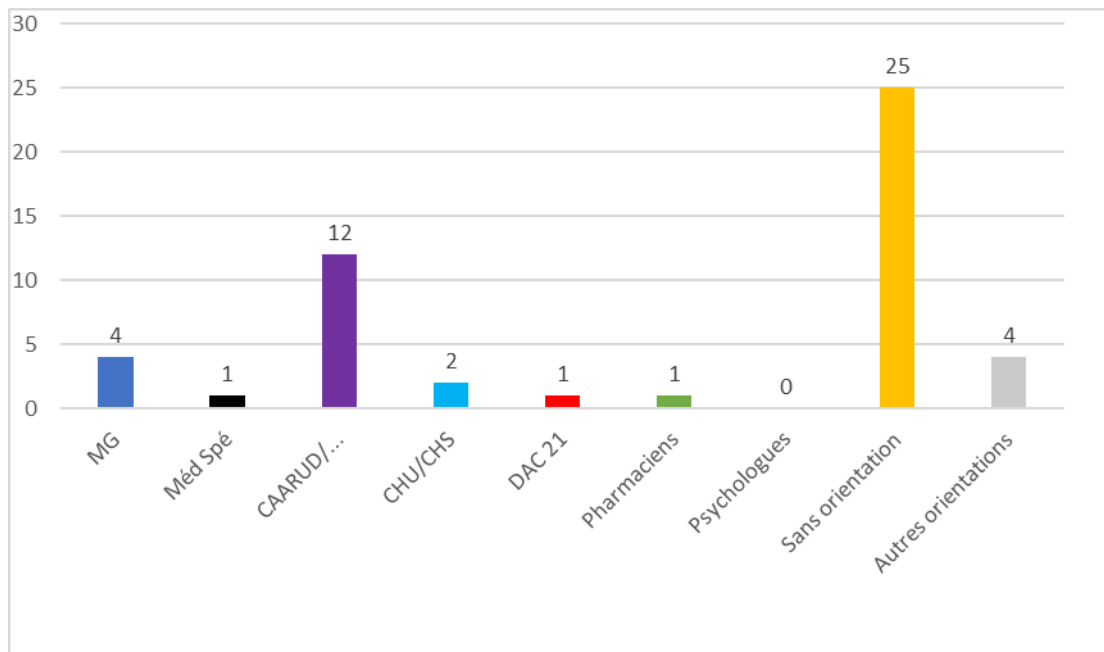


Figure n° 7 : Nombre et nature des orientations proposées aux professionnels

**Légende :** MG : Médecins Généralistes, MS : Médecins Spécialistes, MG MSP : Médecins Généralistes, Maisons de Santé Pluridisciplinaires, M PSYCH : Médecins Psychiatres, CHU/CHS : Centre hospitalier universitaire/Centre hospitalier spécialisé.

### 1.5.2 Orientations proposées aux patients, familles et entourage

Nous avons été sollicités par **14** patients et **5** familles/entourage, les orientations proposées sont décrites dans les 2 figures suivantes.

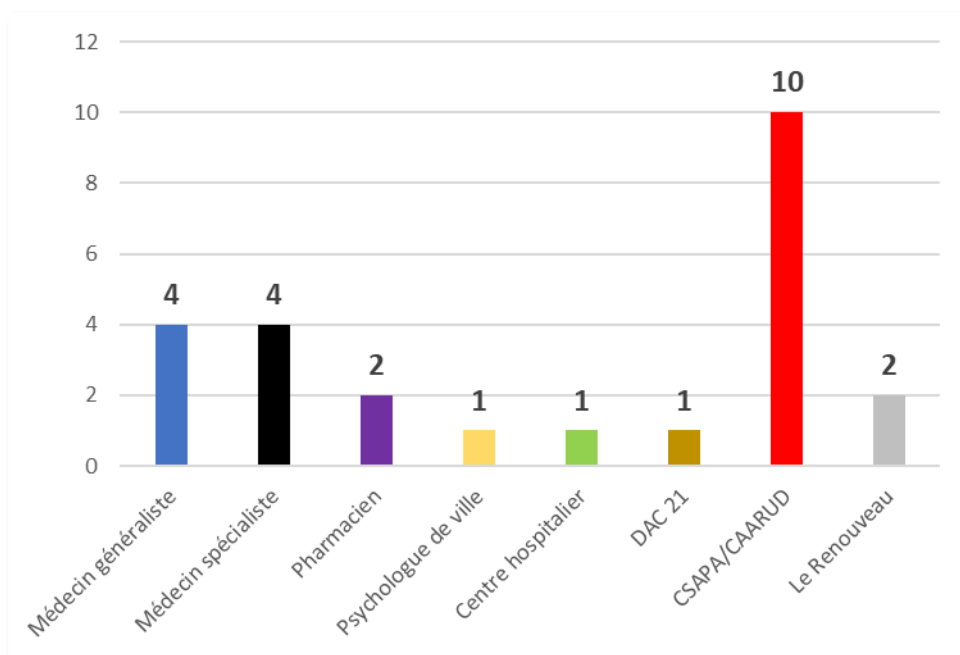


Figure n° 8 : Nombre et nature des orientations proposées aux patients

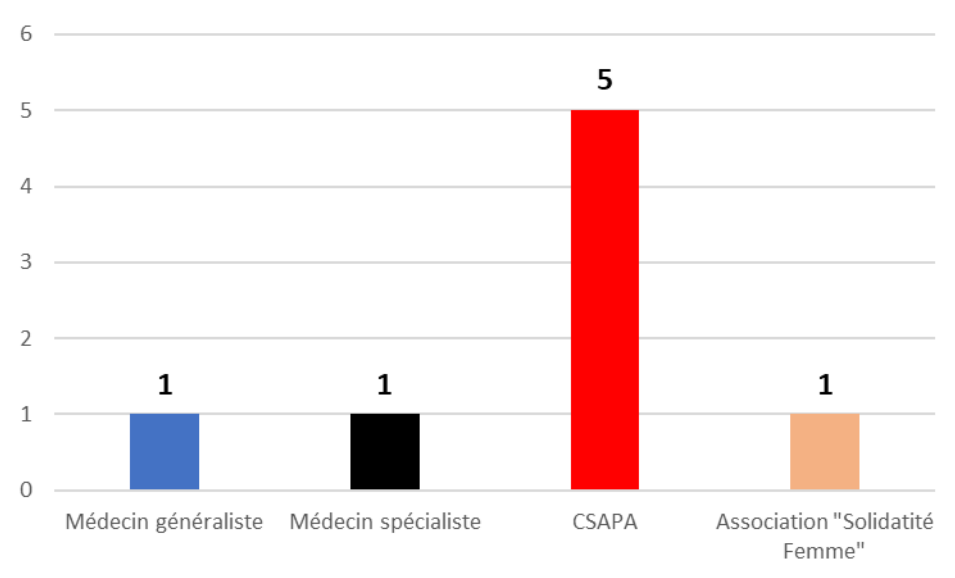


Figure n° 9 : Nombre et nature des orientations proposées aux familles/entourage

## **1.6 Données qualitatives des sollicitations des professionnels**

### **1.6.1 Sollicitations du médecin référent**

Les médecins traitants sollicitent le Pôle pour avoir des conseils sur la prise en soin de leurs patients souffrant de pathologies addictives :

- initiation de traitement ou adaptation de posologie pour les MSO,
- conduite à tenir pour un suivi en ville d'un traitement par Méthadone (ordonnance de passage),
- mésusage d'un traitement par prégabaline chez un patient sous MSO,
- information sur l'offre de soin en addictologie pour orientation de leur patient (CHU, CSAPA ,...)

Un médecin a sollicité le Pôle pour une consultation pluridisciplinaire pour un patient souffrant d'un trouble de l'usage de l'alcool.

Un médecin a souhaité organiser une consultation d'expertise après avoir sollicité le Pôle pour une consultation d'assistance en urgence avec un patient. Cette consultation d'expertise a permis de faire le point sur la situation à distance de l'appel initial, et de juger de l'amélioration de la situation du patient suite au conseil donné.

Des conseils ont été donnés :

- à une assistante sociale cherchant un médecin traitant pour un patient sous MSO (orientation vers la CPTS),
- à une professionnelle de CSAPA cherchant un suivi spécialisé hors structure pour un patient présentant un trouble de l'usage de l'alcool (orientation vers un addictologue libéral),
- à un père de famille concernant une orientation CJC pour sa fille, et information sur les missions du Pôle en lien avec le médecin traitant,
- à la sœur d'une patiente consommatrice d'héroïne, pour une orientation CSAPA, et information sur les missions du Pôle en lien avec le médecin traitant,
- à un patient hors département, réassurance concernant la proposition faite par son équipe soignante de fractionner sa posologie de Méthadone en 2 prises par jour (probable métaboliseur rapide).

### **1.6.2 Sollicitations du pharmacien référent**

Les sollicitations des pharmaciens concernent :

- des problématiques réglementaires : ordonnance de délégation pour la méthadone, pharmacie désignée, chevauchements, durée de traitement, protocole thérapeutique CPAM, mentions réglementaires pour la méthadone sur prescription hospitalière absentes, prescription de méthadone en garde à vue ou en dépannage par un médecin de garde.
- des problématiques sociales : les sortants de prison sans plus aucune prise en charge globale CPAM, rupture de couverture C2S pour des jeunes patients suivis en institution ou structures spécialisées offrant normalement un suivi des droits sociaux, les possibles ruptures de traitement en découlant.
- des interrogations sur la posologie des TSO mais aussi des benzodiazépines parfois associées et de la prégabaline, les effets secondaires (constipation sous TSO), les interactions médicamenteuses notamment le risque torsadogène, la gestion de la douleur avec les TSO, un départ en Inde.

D'autre part, quelques situations complexes les mettent également en difficulté, c'est le cas d'un patient en surconsommation massive en sniff de ses gélules de méthadone, ou d'un fils en difficulté avec sa consommation d'alcool et sa mère sous influence et désabusée ou encore d'un patient douloureux chronique avec un switch en ambulatoire de traitement de substitution vers un morphinique.

Deux sollicitations ont concerné des situations d'agressions de pharmaciens dont une au couteau par un patient en décompensation psychiatrique.

### **1.6.3 Sollicitations du travailleur social référent**

Les sollicitations pour des problématiques sociales émanent surtout des pharmaciens, concernant leurs patients sous traitements de substitution :

- patient sans couverture sociale, sortant d'un SMR-A et habitant à plus de 30 kilomètres de Dijon. Le patient devait régler la partie complémentaire de ses traitements. Un appel auprès de « l'Espace France Service » de sa ville a permis une remise à jour de sa situation.
- patient en grande souffrance par rapport à l'arrêt de son traitement de substitution et des douleurs chroniques intenses. Il s'est avéré qu'il était également en difficultés sociales. Une orientation vers le DAC 21 et l'activation des structures sociales déjà présentes autour de lui, a permis à ce patient de régler une partie des difficultés (carte de Tram, conflits de voisinage, difficultés financières).
- plusieurs patients sortant de prison/maison d'arrêt, se retrouvant à la sortie désormais sans aucune exonération CPAM, ni Complémentaire Santé Solidaire (C2S), facteurs favorisant la rupture de traitement et la désocialisation.

Ce constat et ses conséquences ont été transmises à l'ARS BFC.

- patient résidant dans un CHRS et suivi par un CSAPA pour son traitement de substitution, envoyé par le CSAPA à l'officine avec une attestation de droit C2S arrivée à son terme. Signalement de cette situation par le Pôle aux travailleurs sociaux de l'établissement. L'éducatrice a contacté l'infirmière référente de cet établissement qui a pris contact avec le pharmacien pour une régularisation de sa couverture sociale.

## **2. MISSION II - Accompagner l'organisation et la coordination des parcours complexes, pour une durée adaptée aux besoins du patient en soutenant :**

- L'évaluation sanitaire et sociale de la situation et des besoins du patient ainsi que la synthèse des évaluations ;
- L'appui à l'organisation de la concertation pluriprofessionnelle.

Pour répondre à cette mission, une convention est signée entre le DAC 21 et le Pôle Ressource Addictions Héméra le 31 janvier 2023. Elle détermine les conditions d'intervention de chacun (Cf Convention annexée). Le Pôle Ressource Addictions Héméra apporte son expertise aux professionnels du DAC 21, notamment par du conseil médical, pharmaceutique, psychologique et social.

### **2.1 Nombre de sollicitations des Coordonnateurs de Parcours Complexe en 2023**

- 6 sollicitations du DAC 21 (8 mails échangés et 14 appels téléphoniques)

### **2.2 Nombre de Plans Personnalisés de Coordination en Santé impliquant le Pôle**

- Le Pôle Ressource Addictions Héméra n'a été impliqué dans l'élaboration d'**aucun** Plan Personnalisé de Coordination en Santé.

### **2.3 Nombre et nature des réponses apportées**

Réponses apportées par le Pôle Ressource Addictions Héméra aux Coordinateurs de Parcours Complexes :

- Conseil / expertise : 6
- Concertation pluriprofessionnelle : 0
- Participation à la synthèse des évaluations : 0
- Evaluation sanitaire et sociale de la situation et des besoins du patient : 6

Six Coordonnateurs de Parcours Complexe ont sollicité le Pôle Ressource Addictions Héméra cette année (pour 4 patients appartenant au territoire de la CPTS Centre 21, 1 patient à celui de la CPTS Auxois Morvan et 1 patient à celui de la CPTS Pays d'Or).

**Cinq appels** concernent des personnes ayant des troubles de l'usage essentiellement d'alcool, associés à des difficultés de vie sociale, familiale et des problèmes de santé. Pour l'une d'entre elles, une orientation en EHPAD est envisagée mais la consommation d'alcool est un frein à son admission. Une hospitalisation pour un problème somatique a permis à la personne de stopper sa consommation et ainsi d'intégrer l'EHPAD.

**Le sixième appel** concerne une personne suivie par plusieurs institutions, en situation de détresse (souffrance physique, psychologique et sociale, polyconsommation) et en attente d'un rendez-vous au centre antidouleur au moment de l'appel. Le coordonnateur avait besoin d'être conforté dans ses choix d'orientation.

Les coordonnateurs sollicitent le Pôle afin :

- ◆ d'échanger sur les orientations possibles des patients,
- ◆ de trouver des établissements d'accueil pour réaliser un sevrage,
- ◆ d'obtenir des conseils pour les patients en difficultés et qui ne sont pas encore dans une démarche de soins.

Ces patients présentent des situations cliniques complexes. La plupart du temps, ils sont suivis par leur médecin traitant sans suivi addictologique spécialisé. Les consommations évoluent depuis plusieurs années et ont un retentissement sur le plan physique, psychique et social. Les familles et l'entourage se sentent démunis.

Face à ces situations, les échanges entre le Pôle Ressource et les coordonnateurs permettent de prioriser les réponses apportées. Si la question des consommations a motivé initialement l'appel du coordonnateur, la réponse passe souvent par une prise en compte globale des difficultés du patient. Il s'agit d'abord de répondre à l'urgence, rarement addictologique, pour que le patient retrouve un état de santé lui permettant d'accéder à une proposition de soin de son addiction.

#### **2.4 Réponses apportées aux professionnels du DAC 21 selon le territoire CPTS d'appartenance du patient**

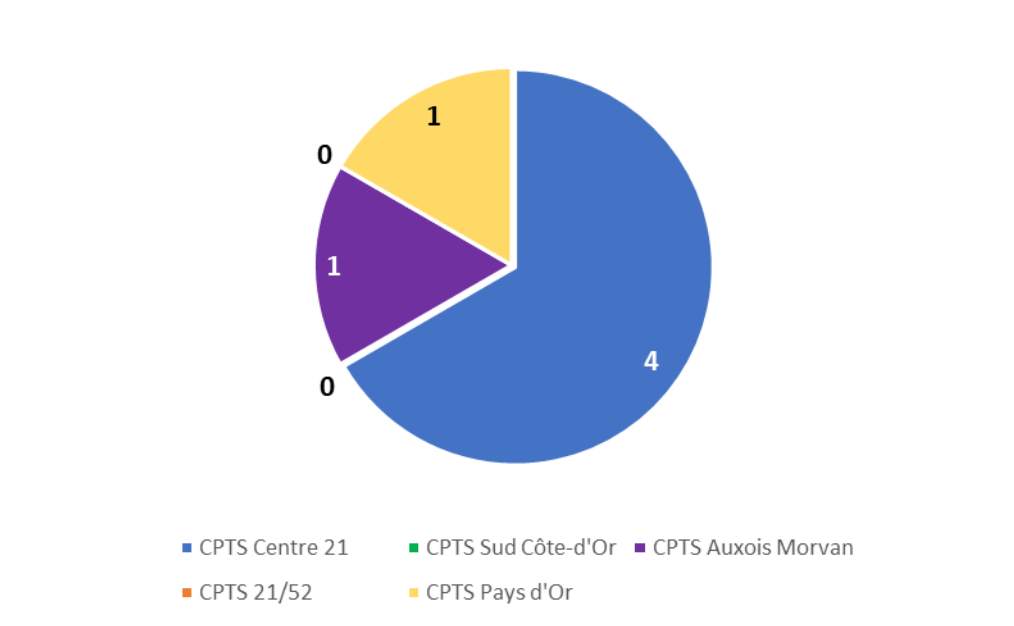


Figure n° 10 : Réponses apportées aux professionnels du DAC 21 selon le territoire CPTS d'appartenance du patient

### 3. Mission III – Soutenir les pratiques et initiatives professionnelles en matière d’organisation et d’efficacité des parcours, d’accès aux soins et de coordination des acteurs.

Cette mission comprend notamment la formation, l’échange et le retour d’expérience entre les professionnels impliqués, la diffusion d’outils de repérage et d’évaluation de situations complexes, l’aide à l’élaboration et la diffusion de protocoles pluriprofessionnels.

Concrètement il s’agit des actions suivantes :

- Interventions de sensibilisation, d’information, partage de pratiques et supervisions cliniques.
- Veille et diffusion d’informations, recommandations et actualités, par mail et via le site internet.
- Partenariat et participation à des groupes de travail avec les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé), les CLS (Contrats Locaux de Santé) et le DAC 21 (Dispositif d’Appui à la Coordination de Côte-d’Or).
- Education pour la Santé en addictologie : en ville, pour vivre autrement avec son addiction. Programme d’éducation comprenant des ateliers collectifs, animés par des professionnels de santé formés à l’Education Thérapeutique du Patient. En collaboration avec les acteurs de 1<sup>er</sup> recours. Gratuit pour les patients. Ligne dédiée : 07 66 09 07 12

#### 3.1 Nombre de diffusions réalisées auprès des adhérents

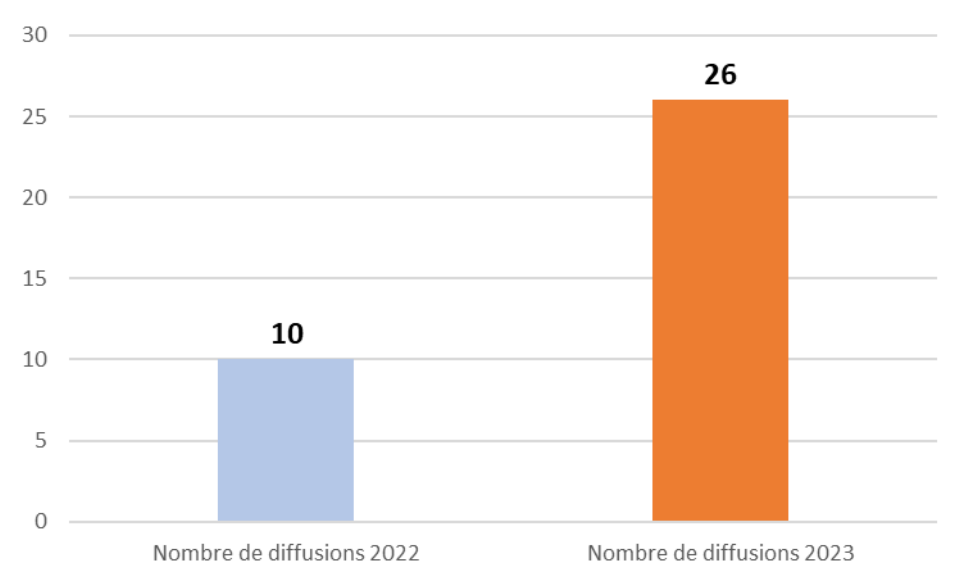


Figure n° 11 : Nombre de diffusions réalisées auprès des adhérents

### 3.2 Nombre et nature des diffusions

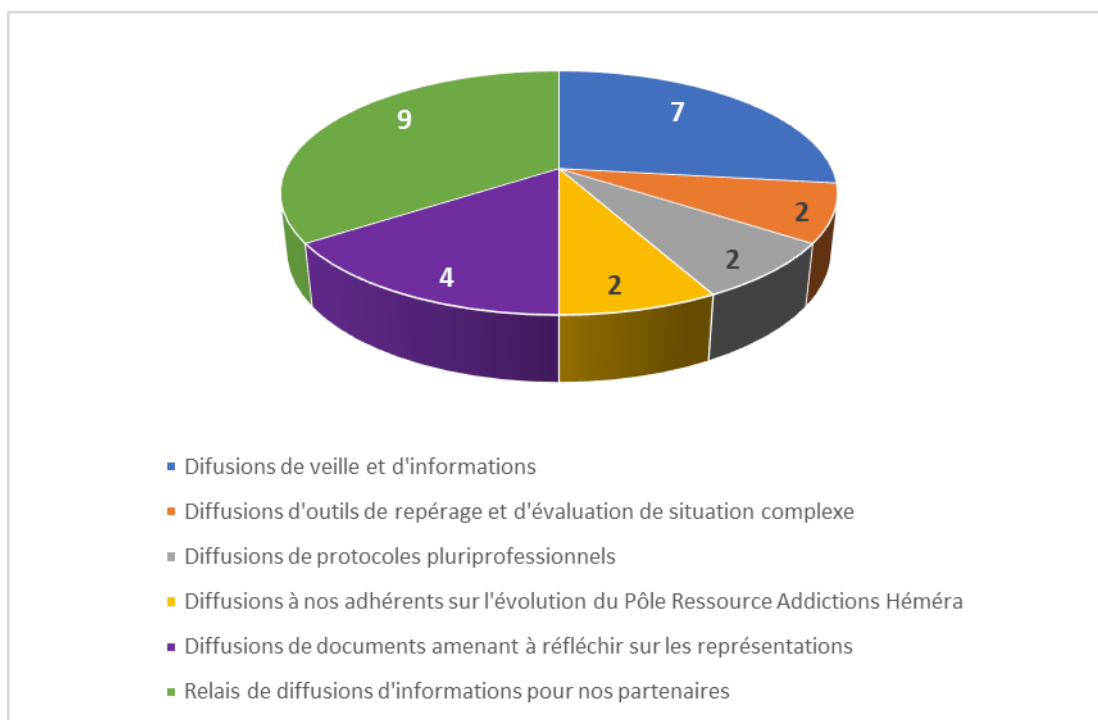


Figure n° 12 : Nombre et nature des diffusions

### 3.3 Nature et dates des diffusions

#### ◆ Information à nos adhérents sur l'évolution du réseau en Pôle ressource Addictions Héméra pour accompagner le changement : 2

06/04/2023 - POLE RESSOURCE ADDICTION HEMERA : nouveau nom, nouvelles missions

24/10/2023 - Nouveau Flyer Héméra

#### ◆ Diffusion de veille et informations, e-congrès et webinaire : 7

12/01/2023 - Annulation par le Conseil d'Etat de l'interdiction des fleurs et feuilles de chanvre

30/03/2023 - Congrès E-ADD 2023

02/06/2023 - Point d'information sur la prégabaline

07/09/2023 - Webinaire opioïdes et mortalité

06/10/2023 - Webinaire Recommandations dans la prise en charge des troubles liés à l'alcool

07/12/2023 - Circulation des Nitrazènes

26/12/2023 - Surdosage et overdose d'opioïdes : nouveau médicament à base de la naloxone en France

#### ◆ Diffusion d'outils de repérage et d'évaluation de situations complexes, et de prise en soin/accompagnement : 2

12/10/2023 - Module mois sans tabac 2023

16/11/2023 - RAPPEL Module mois sans tabac 2023

#### ◆ Diffusion de protocoles pluriprofessionnels : 2

02/03/2023 - Document d'information pharmaciens RdRD opioïdes (ONP)

10/11/2023 - Douleur aiguë et MSO (HAS)

#### ◆ Diffusion de documents amenant à réfléchir sur les représentations : 4

14/11/2023 - Série « Briser les idées reçues sur les drogues et les consommateurs » Episode 1/4

21/11/2023 - Série « Briser les idées reçues sur les drogues et les consommateurs » Épisode 2/4

28/11/2023 - Série « Briser les idées reçues sur les drogues et les consommateurs » Épisode 3/4

05/12/2023 - Série « Briser les idées reçues sur les drogues et les consommateurs » Épisode 4/4

#### ◆ Relais de diffusion d'informations pour nos partenaires : 9

Tab'agir : 3

- 31/08/2023 - Ouverture des inscriptions à la session formation inclusion Tab'agir de  
Chalon-sur-Saône

- 21/12/2023 - Tab'agir : Qu'en est-il des cigarettes à faible taux de nicotine ?

- 22/12/2023 - Programme formation Tab'agir

Association Addictions France : 6

- 23/03/2023, 28/04/2023, 04/09/2023, 03/10/2023, 31/10/23, 28/11/2023 : Demi-journées de  
dépistage par TROD - Association Addictions France

### **3.4 Communication externe via notre site internet et LinkedIn**

En plus de la mise à jour de nos plaquettes de promotion (flyer, catalogue de formation, cartes de visite) revues et mises en avant sur le site ARS BFC et lors des visites des délégués Assurance maladie, notre site internet [www.hemera21.com](http://www.hemera21.com) a été complètement remodelé suite à notre changement de nom, de missions et d'équipe. Il apporte de la visibilité au Pôle, à nos missions et services, pour tous les acteurs de premier recours, nos partenaires ainsi qu'au public.

Il est rapidement accessible par QR code sur notre flyer. Il permet à tous les acteurs de nous solliciter via le chat et d'adhérer au Pôle. Il est aussi une source de documentation importante à portée de mains (outils d'aide à la prise en charge, recommandations et guides, thérapeutiques, informations pratiques).

Notre page d'accueil est régulièrement mise à jour avec les événements et actualités du Pôle et de nos partenaires.

Tous les modules de la formation en e-learning sur les TSO créée pour les pharmaciens d'Ile-de-France sont désormais disponibles sur une page dédiée de notre site pour les pharmaciens de Bourgogne Franche-Comté et sur le site de l'ARS BFC que nous remercions de son soutien dans cette mise en avant. Ces modules accessibles par simple lien nous sont également très utiles en amont de nos actions de sensibilisation ou de formation.

Nous avons ouvert en toute fin d'année 2020 une page facebook, que nous alimentons finalement très modestement, ce type de réseau social étant peu adapté à une activité professionnelle. Nous avons donc fait le choix d'ouvrir en cours d'année une page LinkedIn, sur laquelle nous comptons modestement pour l'instant un réseau de **134** relations et le suivi de **22** pages.

Nous comptons **142** abonnés sur le site internet au 31/12/23, 27 de plus qu'en 2022. Nous comptons **221** sessions dont **123** nouveaux visiteurs, **685** pages vues dans l'année 2023. L'accès se fait à 62% par ordinateur et à 38% par mobile, majoritairement via google, puis en direct, puis par liens directs vers les modules de formation e-learning sur les TSO ou par le site de l'ARS BFC.

### **3.5 Nature et nombre des formations proposées**

#### **3.5.1 Pour la CPTS Centre 21 : deux soirées d'information/sensibilisations ont été réalisées.**

- 14/09/23 : Conférence Accès aux soins

« *Précarité, Addictions, troubles psychiatriques, exclusions : quelles Réponses pour un accès aux soins pour tous ?* »

Avec les intervenants suivants :

- DAC 21
- Pôle ressource Addictions Héméra
- Equipe mobile de soins somatiques
- Dépendances 21

→ Présentation du Pôle, de ses missions et services

10 personnes.

- 29/11/23 : QUESACO

« *180 secondes pour vous présenter, suivies de 2 minutes pour répondre aux questions de nos adhérents.* »

Avec trois thématiques :

- les outils eTICSS et globale
- la santé mentale et les dépendances addictives
- la lutte contre l'obésité

Avec les intervenants suivants : DAC 21, GRADeS, IDE Asalée, Assistante médicale de la CPTS centre 21, CPAM, Dépendances 21, Pôle ressource Addictions Héméra, RéPPoP, AMI Alimentation Santé

→ Présentation du Pôle, de ses missions et services

30 personnes.

#### **3.5.2 Pour la CPTS/CLS Seine-et-Tille : une présentation et intervention du Pôle ressource Addictions format mixte présentiel/distanciel pour les professionnels du territoire à la pause déjeuner le 12/12/23 à Is-sur-Tille.**

« *Addictions : comprendre pour tous agir.* »



→ Présentation du Pôle, de ses missions et services. Intervention sur les définitions et le repérage : Addictions : comprendre pour tous agir et Questions/réponses

15 personnes.

**3.5.3 Pour la CPTS/CLS Auxois-Morvan**: conférence sur l'addictologie le 22/11/23 à Venarey-les-Laumes

« *Quels sont les moyens existants et à construire pour prendre en charge des patients souffrant d'addictions ? Comment les aborder ?* »

Avec les intervenants suivants :

-Dr Jacques CORNET (médecin addictologue au CH de Semur en Auxois)

-Pôle Ressource Addictions Héméra

→ Présentation du Pôle, de ses missions et services.  
Intervention : Addictions : comprendre pour tous agir.  
Questions/réponses

33 personnes.

The poster is for a conference titled "CONFERENCE SUR L'ADDICTOLOGIE" organized by CPTS Auxois-Morvan. It features a photograph of a man in a white lab coat slumped over a table with a bottle of beer and a glass. The text on the poster includes the title, the date and time (November 22, 2023, 20h00), the location (Salle intergénérationnelle du Pantographe, Avenue de la Gare, 21150 VENAREY LES LAUMES), the objective (to answer field problems), the speaker (Dr. Jacques CORNET, Medical Addictologist at CH de SEMUR EN AUXOIS), and the co-organizer (Pôle Ressource Addictions Héméra). It also mentions a dinner cocktail and provides a QR code for registration.

### **3.6 Formations réalisées par l'association G&T 21**

**Faculté de pharmacie : Karine PANSIOT, Frédéric PROUX**

- ▶ Etudiants en pharmacie 6<sup>e</sup> année : 2 sessions pour un total de 8 heures, 39 étudiants en 2 groupes

Programme :

Session 1 (12/01/23) : Addictions : généralités et traitements de substitution à l'officine

Session 2 (28/04/23) : cas pratiques à l'officine

**IRTESS Dijon : Jean Yves LAHAYE**

- ▶ Moniteurs Educateurs : le 28/04/23, 3h, 30 personnes
- ▶ D.E. Educateurs Techniques Spécialisés 2<sup>e</sup> année : le 13/10/23, 3h30, 18 personnes
- ▶ D.E. Educateurs Techniques Spécialisés 3<sup>e</sup> année : le 28/04/23, 3h30, 12 personnes
- ▶ D.E. Educateurs Spécialisés 3<sup>e</sup> année : le 12/12/23, 7h, 71 personnes

Définitions, les substances psychoactives, les facteurs de vulnérabilités, la loi, les établissements de soins et le rôle des éducateurs face à une situation en institution.

**Lycée Simone WEIL : Jean Yves LAHAYE**

- ▶ D.E. Conseillers en Economie Sociale et Familiale : le 24/05/23, 3h, 18 personnes

Définitions, présentation des établissements de soins spécialisés.

### **3.7 Nombre d'échanges de pratique**

Nous n'avons pas réalisé d'échange de pratiques pour les professionnels de 1<sup>er</sup> recours.

## **OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2**

***Favoriser l'articulation entre les Pôles Ressources en Addictologie, les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et les Contrats Locaux de Santé (CLS).***

Pour répondre au mieux à cet objectif, le pôle doit s'attacher à :

- accompagner la mise en pratique de son expertise en addictologie au sein du DAC 21
- accroître la connaissance des missions du Pôle et l'offre de services proposée auprès des membres des CPTS, CLS et du DAC du territoire d'intervention.

Pendant cette année, nous avons rencontré les différentes structures de coordination du territoire pour :

- chacun se présenter nos missions et actions respectives
- élaborer les modalités de notre collaboration.

## 1. RENCONTRES ET COMMUNICATIONS AVEC LE DAC 21

Notre convention de collaboration a été signée le 31 janvier 2023 (Cf annexe 1).

Les principaux évènements sont détaillés en annexe 2.

Notre collaboration a débuté par une évaluation des coordonnateurs de parcours complexes concernant le champ des addictions (connaissances, besoins, difficultés rencontrées).

A l'issue, un programme de groupes d'échanges a été proposé au DAC 21 pour répondre à leurs demandes.

*En chiffres (cf annexe 2)*

Evaluations : 75 mails échangés depuis le début de l'organisation de l'évaluation des coordonnateurs du DAC 21 et plus de 15 appels téléphoniques d'Héméra (relances pour inscription). Plus de la moitié des mails et appels sont émis par Héméra.

Mise en place du programme de groupe d'échanges : 17 mails et 4 appels téléphoniques

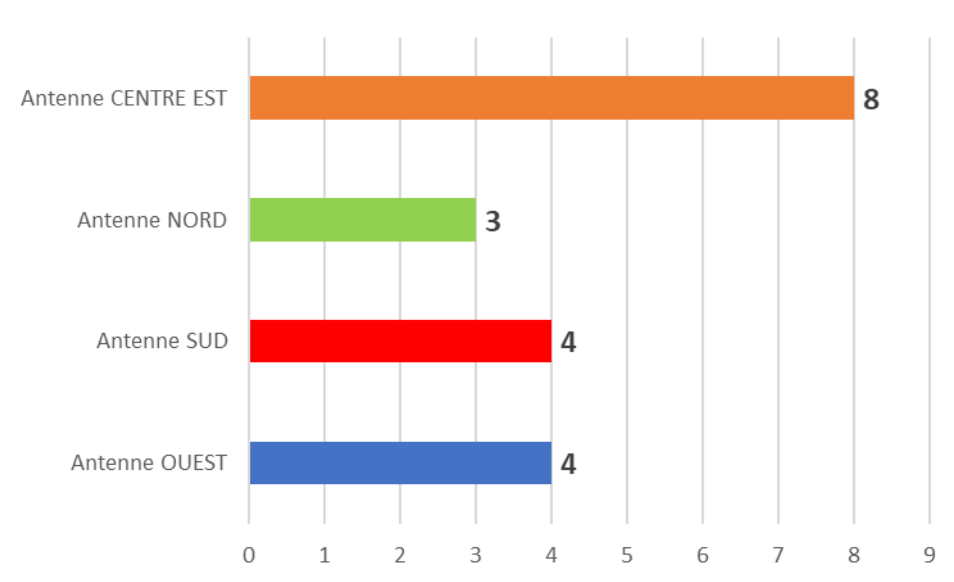


Figure n° 13 : Nombre de CPC du DAC 21 évalués par antenne

## **1.1 Connaissance des missions du Pôle par Antenne**

Le Pôle a effectué une évaluation des 19 Coordonnateurs de Parcours Complexes du DAC 21 entre avril et début mai 2023. Un programme de groupes d'échanges a été proposé à l'équipe de direction et sera mis en place au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Ces groupes d'échanges ont pour objectifs :

- de permettre une collaboration efficace entre les CPC et le Pôle Ressource Addictions Héméra,
- de faire connaître le Pôle auprès des CPC pour qu'ils puissent sur le terrain informer les professionnels de 1<sup>er</sup> recours de la mission d'appui d'Héméra.

L'évaluation de ces objectifs sera effectuée à la fin du programme.

## **2. RENCONTRES AVEC LES COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ DE CÔTE-D'OR**

### **2.1 Rencontres avec la CPTS 21/52**

- Echanges de mails et liens téléphoniques réguliers
- **1** rencontre CPTS 21-52, Madame LOUET (coordinatrice) le 20 avril 2023 dans nos locaux
- **1** présentation et intervention du Pôle Ressource Addictions format mixte présentiel/distanciel pour les professionnels du territoire le 12 décembre 2023 (12H30-14H) à Is-sur-Tille.

### **2.2 Rencontres avec la CPTS Centre 21**

- Liens téléphoniques et mails réguliers
- **1** rencontre avec Madame BELLIO (coordinatrice) dans leurs locaux le 17 mai 2023
- AG de la CPTS Centre 21 le 15 juin 2023
- **1** conférence « Accès aux soins » et présentation du Pôle Ressource Addictions Héméra le 14 septembre 2023
- **1** présentation du Pôle Ressource Addictions Héméra, soirée QUESACO le 29 novembre 2023

### **2.3 Rencontres avec la CPTS Auxois Morvan**

- Liens téléphoniques et mails réguliers
- **2** rencontres en distanciel avec Madame ROUXEL : préparation de la conférence
- **1** échange téléphonique avec le Dr CORNET pour l'organisation des interventions
- **1** conférence sur l'addictologie à Venarey-les-Laumes le 22 novembre 2023

### **2.4 Rencontres avec la CPTS Sud**

- **1** participation à leur AG Mixte (dépôt de Flyers Héméra) le 25 avril 2023
- **1** rencontre avec Madame CAMUS (coordinatrice) et Monsieur FERREIRA (président) dans nos locaux le 09 novembre 2023
- CPTS Intéressée pour mettre en place une action sur leur territoire en 2024, à définir.

## **2.5 Rencontres avec la CPTS Pays d'or**

- Nouvelle coordinatrice en juillet 2023
- 1 rencontre en distanciel avec Madame LERICHE (coordinatrice) le 14 décembre 2023

## **3. RENCONTRES AVEC LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ DE CÔTE-D'OR**

### **3.1 Rencontres CLS Val de Saône Vingeanne**

- Communications téléphoniques et par mails
- 1 participation à la réunion présentation des acteurs en addictologie du territoire à Pontailler-sur-Saône le 22 juin 2023

### **3.2 Rencontres CLS Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne**

- Echanges téléphoniques et par mails
- 1 rencontre avec Madame PERNELLE dans nos locaux le 29 juin 2023 :
- Travail et échanges pour l'élaboration d'un questionnaire de besoins en vue d'une intervention sur le territoire Seine-et-Tilles en lien avec Madame LOUET (CPTS Seine-et-Tilles) fin d'année 2023
- 1 communication ciblée par professionnels pour la promotion des actions du Pôle auprès des professionnels du territoire CLS le 28 novembre 2023
- 1 cession de sensibilisation à la définition et au repérage des addictions à Is-sur-Tille le 12 décembre 2023

### **3.3 Rencontres CLS Pays de l'Auxois et du Morvan Côte-d'Orien**

- Communication avec Monsieur MATHIEU (directeur général et animateur) pour présentation du Pôle Ressource Addictions Héméra
- 1 rencontre avec Monsieur MATHIEU et l'équipe du Pôle dans nos locaux le 29 juin 2023
- Restitution en distanciel de la réunion du 22 septembre par Monsieur MATHIEU le 28 septembre 2023

### **3.4 Rencontres CLS Pays Chatillonnais**

- Monsieur DAVAUX n'est plus l'animateur sur le CLS.
- Appel téléphonique et mail à l'adresse de l'accueil le 08 juin 2023 : sans réponse.

### **3.5 Rencontres CLS Pays Beaunois**

- Contact et préparation d'une rencontre les 7, 14, 15 et 21 juin 2023
- 1 rencontre avec Madame LISBERNEY dans nos locaux le 28 septembre 2023 :

### **3.6 Rencontres CLS Dijon Métropole**

- Appels les 31 mai et 01 juin 2023 : message déposé à l'accueil sans suite
- Envoi d'un mail de présentation du Pôle Ressource Addictions Héméra et proposition de rencontre le 17 juin 2023 : sans réponse

**OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 3**

***Favoriser la prise en charge  
ambulatoire des patients  
stabilisés en CSAPA***

Cet objectif intègre des missions attribuées aux CSAPA et aux CPTS. Pour permettre la réalisation de cet objectif, une convention commune devra être signée entre les différents intervenants (CSAPA, CPTS et Pôle Ressource) pour définir les modalités d'intervention de chacun.

Nous avons rencontré nos partenaires CSAPA du territoire (AAF et SEDAP) pour échanger sur nos nouvelles missions. La problématique des relais vers la ville et des sorties des patients stabilisés a été évoquée de part et d'autre.

Cette nouvelle mission est inscrite dans le CPOM 2024 du Pôle Ressource Addictions Héméra. Nous sommes dans l'attente de l'inscription de cette mission au sein des CPOM des CSAPA.

## **1. RENCONTRES AVEC LES CSAPA AAF ET SEDAP**

### **1.1 Rencontre avec la SEDAP :**

- Rencontre avec Etienne DAISEY, chef de service au CSAPA Tivoli le 7 mars 2023
- Rencontre avec Madame MAIRET, P2RFP et Madame SOTTY CJC le 24 mars 2023
- Rencontre avec l'équipe pluridisciplinaire du CSAPA Tivoli SEDAP le 12 mai 2023
- Participation à l'AG de la SEDAP le 22 juin 2023
- Rencontre avec l'équipe de la CJC/ADDISS le 22 septembre 2023

### **1.2 Rencontre avec l'Association Addictions France**

- Rencontre avec Madame PERIDIER-DUPUY, directrice AAF 21 dans nos locaux le 04 mai 2023
- Rencontre avec l'équipe du CSAPA le 9 octobre 2023

## **AUTRES ACTIONS DU PÔLE RESSOURCE ADDICTIONS HEMERA**

### **RENCONTRES AVEC NOS PARTENAIRES HISTORIQUES ET NOS NOUVEAUX PARTENAIRES**

#### **EOLE**

- Rencontre avec l'équipe d'ÉOLE et visite des locaux par Monsieur OLIVAR, cadre de santé à EOLE, le 26 octobre 2023

#### **LE RENOUVEAU**

- Rencontre avec le Dr BLAISE - médecin psychiatre, Monsieur TERRILLON -directeur général adjoint, Madame Fatiha NACHIT - responsable SMR-A dans nos locaux le 25 avril 2023 :
- Visite des locaux « Le Renouveau » le 05 octobre 2023 avec Monsieur TERRILLON et Monsieur NOIZET – chef de service éducatif

#### **TAB'AGIR**

- Reprise de contact avec Madame Ménana HADDAD-CHEMINI – coordinatrice régionale le 23 mai 2023
- Echanges par mail pour l'organisation d'une rencontre dans nos locaux en décembre 2023, reportée sur janvier 2024
- Relais de diffusion d'informations aux adhérents

#### **CHU SERVICE ADDICTOLOGIE**

- Rencontre dans le service prévue pour janvier 2024

#### **CH ET CSAPA DE BEAUNE**

- Rencontre envisagée courant 2024

### **FUTURES COLLABORATIONS**

#### **RESEAU NON**

- Prise de contact des Dr CHAUVET et Dr LALLEMAND avec le Dr MASCRET le 02 juin 2023 pour une future rencontre à définir.

#### **UN CHEZ SOI D'ABORD**

- Mail de présentation du Pôle Ressource Addictions Héméra et proposition de rencontre le 26 juillet 2023 : sans suite

#### **REMEDI ET GAFC**

- Projet de rencontre sur 2024

### **PARTICIPATION AUX RÉUNIONS ARS BFC**

Réunion entre les acteurs de l'addictologie le 24/05/23.

Comité stratégique Parcours Addictions le 26/09/23.

## PARTENAIRES 2023

### Etablissements de santé :

CHS - ÉOLE  
CHU – Service d'Addictologie de Dijon  
CH Semur  
CH Beaune

### Etablissements médico-sociaux :

Association Addictions France  
Association le Renouveau  
Association SEDAP (CSAPA Tivoli, CAARUD, CJC)

### Autres :

CLS du Pays Beaunois  
CLS Pays de l'Auxois et du Morvan Côte-d'Orien  
CLS Pays Seine et Tille en Bourgogne  
CPTS 21/52  
CPTS Auxois Morvan  
CPTS Auxois Sud  
CPTS Centre 21  
CPTS Pays d'Or  
CPTS Sud Côte-d'Or - Beaune  
DAC 21  
Maison de Santé de Seurre  
PETR VDSV (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Val de Saône-Vingeanne)  
Réseau NON  
Réseau TAB'AGIR  
URBANALIS, Foyer des jeunes travailleurs  
UTEP CHU  
Dépendance 21  
GAFC  
Remed 71  
ELSA CHLC

## DOCUMENTS COMPTABLES

Les documents comptables sont-ils visés par un Commissaire aux comptes ?

Oui

Non

## PERSPECTIVES 2024

Objectifs stratégiques	Plan d'action
<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 1</b>	
<b>Développer le positionnement des Pôles Ressources en Addictologie vers une fonction d'appui aux professionnels de 1er recours</b>	
<p><b>MISSION 1 :</b>            Informer et orienter les professionnels de santé de premier recours en apportant un appui individualisé d'expert.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur la mise à disposition des outils du Pôle (CA, CE, CP et les possibilités en distanciel via TELMI) auprès des professionnels de premier recours via notre partenariat avec les CPTS, CLS et le DAC 21</li> <li>• Communiquer spécifiquement vers les psychologues libéraux sur la mise à disposition des outils du Pôle</li> <li>• Discuter d'une communication spécifique auprès des sage-femmes, infirmiers libéraux, dentistes, masseurs-kinésithérapeutes... (Ordres, URPS ?)</li> </ul>
<p><b>MISSION 2 :</b>            Accompagner l'organisation et la coordination des parcours complexes, pour une durée adaptée aux besoins du patient en soutenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'évaluation sanitaire et sociale de la situation et des besoins du patient ainsi que la synthèse des évaluations,</li> <li>- l'appui à l'organisation de la concertation pluriprofessionnelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la continuité des groupes d'échanges, poursuivre notre partenariat avec le DAC 21 : participation à l'élaboration de PPCS, sensibilisation de l'équipe de direction et des assistants, conseils, proposition de réunions de sensibilisation régulières pour les CPC +/- en lien avec les CPTS et proposition de groupes d'échanges de pratiques</li> </ul>
<p><b>MISSION 3 :</b>            Soutenir les pratiques et initiatives professionnelles en matière d'organisation et d'efficacité des parcours, d'accès aux soins et de coordination des acteurs. Cette mission comprend notamment la formation, l'échange et le retour d'expérience entre les professionnels impliqués, la diffusion d'outils de repérage et d'évaluation de situations complexes, l'aide à l'élaboration et la diffusion de protocoles pluriprofessionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des veilles et informations, posts sur LinkedIn</li> <li>• Actions de sensibilisation pour le Moi(s) sans tabac et le Dry January</li> <li>• Réunion de présentation des missions du Pôle avec les CPTS</li> <li>• Réunions de sensibilisation organisées en partenariat avec les CPTS (RPIB, EM, produits spécifiques...)</li> <li>• Développer un partenariat avec l'UFR Santé pour présenter les missions du Pôle auprès des jeunes professionnels, internes en médecine, pour faire connaître le Pôle et ses outils dès le début de la pratique médicale (stage ambulatoire...) mais aussi étudiants en pharmacie, infirmiers, sage-femmes...</li> <li>• Développer un partenariat avec les autres Pôles</li> </ul>

	<p>Ressources en Addictologie de BFC pour échange et partage de compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un partenariat avec Tab'agir, favoriser la diffusion de leurs missions auprès de nos partenaires et auprès des jeunes professionnels de premier recours et des étudiants en santé</li> <li>• Relancer le programme d'éducation à la santé « vivre autrement avec son addiction » en programme d'ETP</li> </ul>
<p><b>OBJECTIF STRATEGIQUE 2</b></p> <p><b>Favoriser l'articulation entre les Pôles Ressources en Addictologie, les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et les Contrats Locaux de Santé (CLS).</b></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en action et poursuite du partenariat avec le DAC 21</li> <li>• Signature de convention avec chaque CPTS</li> </ul>
<p><b>OBJECTIF STRATEGIQUE 3</b></p> <p><b>Favoriser la prise en charge ambulatoire des patients stabilisés en CSAPA</b></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en action et poursuite des partenariats avec les CPTS notamment sur la recherche d'un médecin traitant</li> <li>• Inscription de cette mission dans les CPOM des CSAPA</li> </ul>

## TABLE DES ABRÉVIATIONS

AAF : **Association Addictions France** (ex ANPAA)

ARS BFC : **Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté**

CA : **Consultation d'Assistance**

CAARUD : **Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques des Usagers de Drogues**

CE : **Consultation d'Expertise**

CHLC : **Centre Hospitalier La Chartreuse**

CHRU : **Centre Hospitalier Régional Universitaire**

CHRS : **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale**

CJC : **Consultation Jeunes Consommateurs**

CLS : **Contrat Local de Santé**

CP : **Consultation Pluridisciplinaire**

CPC : **Coordonnateurs de Parcours Complexe**

CPAM : **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**

CPTS : **Communauté Professionnelles Territoriales de Santé**

CSAPA : **Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie**

DAC 21 : **Dispositif d'Appui à la Coordination de Côte-d'Or**

ELSA : **Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie**

GAFC : **Groupement Addictions Franche Comté**

MSP : **Maison de Santé Pluriprofessionnelle**

PETR : **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural**

SEDAP : **Société d'Entraide et D'Action Psychologique**

SMR-A : **Soins Médicaux et de Réadaptation en Addictologie**

TSO : **Traitements de Substitution aux Opiacés**

UTEP : **Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique**

## ANNEXES

### **ANNEXE 1 : convention DAC 21 - Héméra**



#### **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DAC 21 ET LE RESEAU ADDICTIONS COTE D'OR HEMERA**

##### **Entre les soussignés**

Dispositif d'Appui à la Coordination de Côte d'Or (DAC21), Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, dont le siège social est situé 32 allée de la Cude 21370 VELARS SUR OUCHE, identifiée au Répertoire National des Associations sous le numéro W212013248 et au répertoire SIRENE sous le numéro 881 754 428, représentée par le Dr Aurélien VAILLANT, en sa qualité de Président, dûment habilitée à l'effet des présentes,

ci-après désignée « DAC 21 »

d'une part,

et

Réseau Addictions Côte d'Or Héméra, réseau, supporté par l'Association Généralistes et Todcomanie 21, Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, dont le siège social est situé Foyer Urbanalis, 4 rue du Pont des Tanneries identifiée au Répertoire National des Associations sous le numéro W212003581 et au répertoire SIRENE sous le numéro 41188857100030, représentée par Monsieur Frédéric PROUX, en sa qualité de Président, dûment habilitée à l'effet des présentes,

ci-après désignée « Héméra »

d'autre part,

##### **IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT**

###### **1<sup>er</sup> Réseau Addictions Côte d'Or Héméra**

Le réseau Addictions Côte d'Or Héméra a pour objectif principal l'amélioration de l'accès aux soins ainsi que l'amélioration de la qualité des soins pour les personnes souffrant d'addiction. Il est missionné par l'ARS de Bourgogne/Franche-Comté pour informer et orienter les professionnels de santé de premier recours en apportant un appui individualisé d'expert, pour appuyer l'organisation et la coordination des parcours complexes pour une durée adaptée aux besoins du patient, pour soutenir les pratiques et initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination et pour assurer une expertise en addictologie auprès du DAC de son territoire et contribuer à l'organisation de cette expertise au sein des CPTS.

###### **2<sup>o</sup> DAC 21**

Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, notamment son article 23, les dispositifs d'appui à la coordination viennent prioritairement en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des situations complexes liées notamment à des personnes cumulant diverses difficultés.

Ils permettent d'apporter des réponses davantage adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé.

Ils sont au service de tous les professionnels du territoire, qu'il s'agisse :

- des professionnels de santé de ville, libéraux ou salariés,
- des personnels des établissements de santé publics, privés et HAD,
- des professionnels de l'ensemble du champ social et médico-social.

1/3

EP AV

Les DAC peuvent également répondre aux demandes des personnes et de leurs aidants et ainsi faciliter leur parcours en apportant une réponse coordonnée à l'ensemble de leurs besoins.

3°) Ce partenariat détermine les conditions d'application de l'intervention du DAC 21 et Héméra ainsi que les conditions à ces interventions.

Cette convention vise à optimiser et sécuriser le parcours des patients souffrants d'addictions avec ou sans substance en s'appuyant sur les champs de compétences des Parties.

#### CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

##### ARTICLE 1 : Objet et champ de la convention

La présente convention a pour objet de décrire les conditions et les modalités de collaboration entre les Parties, dans le cadre de la volonté d'améliorer le parcours des patients souffrants d'addictions avec ou sans substance de Côte d'Or.

##### ARTICLE 2 : Engagements du partenaire

2.1 Héméra s'engage à tenir une mission de conseil auprès des équipes du DAC 21 (au niveau médical, pharmaceutique, psychologique) hors de la présence du patient.

2.2 Héméra s'engage à accompagner les équipes du DAC 21 via des groupes de supervision clinique en addictologie à une fréquence adaptée aux besoins (tous les 2 mois environ) avec les antennes Nord, Centre et Est, Sud. Cette supervision inclut l'apport de connaissances et compétences aux équipes du DAC 21.

2.3 Héméra s'engage, pour les patients bénéficiant d'un plan personnalisé de coordination en santé (PPCS) avec le DAC 21 et présentant une pathologie addictive, à proposer aux médecins des téléconsultations pluridisciplinaires, en présence du patient, permettant une évaluation, un diagnostic et un appui à l'orientation.

2.4 Héméra devra, s'il rencontre une problématique de fonctionnement ou de comportement d'un ou plusieurs représentants du DAC 21 ou constate une atteinte à la déontologie de la part d'un ou de plusieurs représentants du DAC 21, en informer immédiatement la direction du DAC 21 afin que toutes dispositions soient prises pour y remédier.

##### ARTICLE 3 : Engagement du DAC21

3.1 Le DAC 21 s'engage à informer ses partenaires et les professionnels de santé de 1<sup>er</sup> recours des actions menées par Héméra (consultations téléphoniques de conseil et d'assistance, consultations pluridisciplinaires, d'expertise, à distance-Plateforme TELMI, coordination des parcours complexes, formation).

3.2 Le DAC 21 s'engage, pour les patients bénéficiant d'un plan personnalisé de coordination en santé (PPCS) avec le DAC 21 et présentant une pathologie addictive, avec l'accord du Médecin Traitant et en lien avec l'infirmière libérale du patient, à faciliter la coordination et la mise en place auprès du médecin des téléconsultations pluridisciplinaires en présence du patient.



## **ANNEXE 2 : Détails des rencontres et communications avec le DAC 21**

- 31 janvier 2023 : signature d'une convention entre le DAC 21 et G&T 21
- 23 février 2023 : Rencontre avec Monsieur GARNAULT – directeur Général et Madame GARCIA – directrice générale adjointe dans les locaux de G&T 21
- 03 avril 2023 : Journée immersion de Monsieur LAHAYE au sein du DAC21 avec Monsieur BAZIN – au siège et sur le terrain
- 05 avril 2023 : RDV avec Madame RAMBOURG, référent numérique au DAC 21
- 26 et 27 avril 2023, 02 et 03 mai 2023 : Evaluations DAC 21
- 2 juin 2023 : Demande du Pôle pour effectuer un retour des évaluations à la Direction générale du DAC 21
- 14 juin 2023 : Invitation à l'Assemblée Générale du DAC 21 à PONT DE PANY
- 07 juillet 2023 : Proposition à Madame GARCIA de 2 dates de rencontre pour un retour d'évaluation
- 19 septembre 2023 : Présentation de eTICSS par Madame RAMBOURG
- 21 septembre 2023 : Rencontre de l'équipe de direction du DAC 21 pour le bilan des évaluations et une proposition d'un plan d'actions, à Velars-sur-Ouche
- 17 octobre 2023 : Accord du DAC 21 pour le plan d'actions (groupes d'échanges et réunion d'information pour les responsables et assistantes), à réaliser à partir du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023
- Novembre 2023 : Attente de la liste et coordonnées des professionnels de parcours complexes des différentes antennes.
- 28 novembre 2023 : report par le DAC 21 de notre intervention sur des groupes d'échanges auprès de CPC à janvier 2024
- Décembre 2023 : envoi au DAC 21 de la constitution des 4 groupes et du planning